

La biodiversité des prairies au cœur des débats de l'AFPF : enjeux et perspectives

S. Plantureux

1. De Rio de Janeiro 1992 à Paris 2004

Même si le concept de biodiversité est apparu avant le sommet de la terre à Rio de Janeiro en 1992, c'est cette date qui marque le début d'une volonté politique internationale de préservation de la diversité biologique. Comme tous les pays signataires de la Convention de Rio, la France s'est engagée à conserver la diversité des espèces et des écosystèmes sur son territoire. Douze années après Rio, cet engagement a été réaffirmé dans la stratégie française de la biodiversité définie en 2004 par le Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable. Les prairies sont un élément essentiel dans ce dispositif car elles constituent un réservoir important de biodiversité végétale et animale, en assurant une diversité des gènes, des espèces et des écosystèmes. Pour autant, force est de constater que **la conservation de la biodiversité n'est pas encore une préoccupation majeure dans la gestion des systèmes fourragers.**

L'organisation de journées consacrées à la biodiversité des prairies constituait **donc un pari pour l'Association Française de Production Fourragère** : pari de motiver techniciens et chercheurs autour de ces nouvelles questions pour les surfaces en herbe, pari de démontrer l'importance des enjeux de la biodiversité pour les systèmes fourragers, pari de vulgariser les nouveaux concepts scientifiques, pari de dégager les actions que l'AFPF (Association Française pour la

MOTS CLÉS

Biodiversité, France, prairie.

KEY-WORDS

Biodiversity, France, grassland.

AUTEUR

UMR INPL-ENSAIA-INRA Agronomie et Environnement Nancy-Colmar, 2, av. de la Forêt de Haye, F-54500 Vandoeuvre-Lès-Nancy ; Sylvain.Plantureux@ensaia.inpl-nancy.fr

Production Fourragère) devra mettre en œuvre pour contribuer à cet objectif de préservation de nos ressources naturelles biologiques.

Au terme des deux journées de présentation et de débat, il apparaît d'abord que le pari de la mobilisation est gagné puisque plus de 150 techniciens, chercheurs, gestionnaires environnementaux, représentants des pouvoirs publics et membres d'associations de protection de la nature se sont retrouvés pour débattre de la biodiversité des prairies. Si les organismes professionnels agricoles étaient fortement représentés, on pourra simplement regretter l'absence de représentants de plusieurs départements français fortement concernés par la gestion des prairies permanentes ou temporaires. Ceci doit sans aucun doute être relié à la nouveauté du thème pour les systèmes fourragers, et au travail de communication qui reste à faire pour mobiliser un plus grand nombre sur les enjeux de la biodiversité.

2. Des enjeux techniques, scientifiques, économiques et sociétaux

Une caractéristique à retenir des présentations est la **richesse du brassage des idées**, en abordant les questions techniques, scientifiques, économiques et sociétales soulevées par la biodiversité.

Sur le plan scientifique, **la biodiversité** - concept complexe puisque recouvrant différents niveaux - **n'est plus seulement considérée comme une diversité à inventorier, mais comme un élément assurant des fonctions écologiques et agronomiques**. De nouveaux concepts (par exemple : groupes fonctionnels d'espèces), de nouveaux outils (ex : systèmes d'information géographique) et de nouvelles méthodes d'évaluation (ex : indicateurs) sont apparus. Ces innovations sont potentiellement porteuses de solutions pour une évaluation plus précise et une meilleure gestion de la biodiversité des prairies. La biodiversité dans toutes ses dimensions apparaît finalement comme un domaine très actif sur le plan de la recherche. Un champ d'investigation est cependant encore peu exploré : celui de la diversité des gènes, et du rôle des prairies en tant que ressources génétiques.

Les enjeux techniques et économiques de la biodiversité passent en premier lieu par **une prise de conscience de la valeur de la biodiversité**. Cette valeur peut être liée à un financement public du service rendu par l'éleveur à la société (mesures agri-environnementales), et doit en ce cas être associée à une estimation des conséquences économiques des modifications de pratiques agricoles sur les systèmes fourragers. Plusieurs communications ont mis en avant le rôle direct de la biodiversité sur l'économie des exploitations agricoles : par l'intermédiaire de la valeur ajoutée sur la qualité des produits (lait, viande), ou par une meilleure valorisation fourragère des milieux (ex : sylvo-pastoralisme). **Des solutions techniques existent pour trouver les compromis entre fonctions de production et de maintien de la biodiversité**. L'échange des conclusions tirées de ces expériences est assurément un rôle important de l'AFPF. Les régions montagneuses et méditerranéennes demeurent celles où les études sont les plus nombreuses, si l'on en juge par les résultats présentés lors de cette ren-

contre. Mais les grandes régions fourragères de plaine (grand ouest, plateaux de l'est) commencent à étudier la biodiversité dans leurs systèmes fourragers (ex : travaux sur la qualité du lait et la diversité floristique des prairies normandes).

La préservation de la biodiversité doit enfin résulter d'une construction sociale qui permette de définir les objectifs partagés par l'ensemble de la société, acceptés par les éleveurs et intégrés dans leurs systèmes d'exploitation. Un enjeu majeur pour l'avenir de la protection de la biodiversité des prairies réside dans la capacité à convaincre les éleveurs des plus-values de la biodiversité : différenciation positive des produits issus de l'élevage, image auprès du consommateur et du citoyen de modes de production intégrant la protection de la biodiversité, effets induits sur la qualité de l'environnement (ex : préservation des surfaces en herbe et qualité de l'eau). Une vision sociologique de la biodiversité amène à poser des questions et à rechercher des réponses très variées : Quels sont les objectifs poursuivis ? Quels sont les acteurs impliqués ? Quelle évaluation et quel contrôle de la biodiversité ? Quel financement de la biodiversité ?....

3. Quel rôle pour l'AFPF ?

En tant qu'association regroupant de multiples partenaires concernés par les systèmes fourragers, l'AFPF peut jouer un rôle important pour la biodiversité en favorisant la circulation de l'information. L'importance du maintien et d'une gestion adaptée des prairies permanentes pour la biodiversité est un constat partagé par tous. Encore faut-il œuvrer pour **diffuser les connaissances et partager les expériences, éviter le cloisonnement entre les acteurs** (production / protection de l'environnement), dépasser les polémiques pour **entrer dans un débat constructif**.

Pour l'AFPF, ces premières journées sur la biodiversité des prairies constituent un point de départ d'un **travail de communication entre les acteurs** de la production fourragère et de la préservation de la biodiversité. L'effort doit être poursuivi par l'association pour convaincre les éleveurs et les acteurs du développement agricole de toutes les régions françaises des enjeux liés à la biodiversité. En reprenant un extrait de l'intervention de Denis GAUTIER de l'Institut de l'Elevage, les éleveurs doivent "*se convaincre par la pratique que la maîtrise des systèmes pastoraux est possible*". Il faut donc stimuler les expériences de terrain qui montrent la faisabilité de systèmes fourragers qui valorisent des ressources à forte biodiversité, et partager les résultats de ces travaux.

Au-delà des producteurs, l'AFPF peut intervenir auprès des pouvoirs publics français et européens pour montrer le rôle essentiel des systèmes fourragers et de la place de la prairie pour un maintien de la biodiversité génétique, la conservation des espèces et des paysages.

La biodiversité n'est pas une question qui ne concerne qu'écologistes et scientifiques. Ces rencontres de l'AFPF ont remarquablement montré que **ce concept est au cœur de questions qui touchent l'évolution des systèmes de production agricoles et leur perception par l'ensemble de la société.**